

FICHE DE POSTE DE MEDECIN COORDONNATEUR

PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION (PCO) DES TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT (TND)

EQUIPE DEDIEE AU DIAGNOSTIC DES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)

Temps de travail hebdomadaire :

- Plateforme de Coordination et d'Orientation : 45 h 30 mensuelles, soit 0,30 ETP
- Equipe dédiée au diagnostic TSA : 15 h 00 mensuelles, soit 0,10 ETP

Durée du contrat : CDI

Lieu de travail : Troyes (Aube – 10)

Statut : cadre

Rémunération : selon la convention collective nationale des Médecins spécialistes du 1^{er} mars 1979, avenant n° 16 du 25 mars

Médecin coordonnateur, 1282 points

avec indemnité de sujétion spéciale, 100 points

ACTIVITES PRINCIPALES :

1. Appui aux professionnels de 1^{ère} ligne :

- Assurer une fonction ressource aux professionnels de santé acteurs du repérage
- Assurer une réponse téléphonique à tous les médecins du département souhaitant orienter un enfant vers la PCO

2. Participer à la construction du parcours de bilan et d'intervention précoce mis en œuvre par la PCO

- Être l'interlocuteur des médecins adressant les situations à la Plateforme
- Valider les formulaires d'adressage des médecins de 1^{ère} ligne
- Organiser et valider, en lien avec les autres membres de l'équipe, les parcours de bilan et interventions en associant les structures et professionnels libéraux de 2^{ème} ligne du territoire selon les besoins de l'enfant, les disponibilités des professionnels et les souhaits de la famille
- Orienter vers les centres de diagnostic de niveau 3 (CHU, Centres de ressources ou de références...) pour les investigations complémentaires et/ou avis en cas de situations complexes nécessitant une expertise approfondie et/ou des évaluations plus spécifiques
- Assurer le suivi des situations, en lien avec les autres membres de l'équipe
- Superviser les réunions de synthèse
- Assurer dans son champ de compétence, la qualité du bilan et des évaluations
- Veiller dans son champ de compétence à l'application des recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Participer et animer les Réunions de Coordination Pluri Professionnelles (RCP) avec les professionnels mobilisés dans les situations rencontrées, tout au long du parcours des enfants dans la Plateforme
- Répondre aux sollicitations internes des membres de l'équipe concernant les questions d'ordre médical

3. Favoriser les coopérations territoriales dans le champ des Troubles du Neuro-développement de l'enfant

- Participer aux réunions institutionnelles et aux actions d'animation et de coordination territoriale des professionnels de 1,2 et 3^{ème} lignes intervenant dans le champ des troubles du neurodéveloppement
- Participer au développement de liens privilégiés avec les acteurs du territoire concernés (Professionnels de santé ambulatoires, Education Nationale, Structures médico-sociales, Structures hospitalières, MDPH...)

4. Assurer des actions de communication/sensibilisation dans le champ des Troubles du Neuro-développement de l'enfant auprès des professionnels de 1^{ère} ligne

RELATIONS HIERARCHIQUES :

- Rattachement à la Direction Administratif des deux dispositifs

RELATIONS FONCTIONNELLES :

- Supervise l'équipe pluridisciplinaire des deux dispositifs, composée de temps de Médecins Pédiopsychiatre, Pédiatre, Coordinateur de parcours/Educateur Spécialisé, Neuropsychologue, Psychomotricien, Orthophoniste, Secrétaire médicale

PROFIL :

Les savoirs	<ul style="list-style-type: none">● Titulaire du Doctorat en Médecine● Techniques de communication● Connaissances et respect des recommandations de l'HAS● Connaissances et/ou expériences approfondies dans le champ des Troubles du Neuro-Développement (TND) et des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
Le savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">● Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire● Être autonome et organiser● Capacité d'adaptation et de discrétion● Être force de proposition dans la mise en place d'actions d'amélioration continue● Avoir les connaissances et le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles● Assurer la circulation de l'information● Avoir/développer les réseaux existants
Le savoir-être	<ul style="list-style-type: none">● Faire preuve d'une capacité d'écoute et d'adaptation aux situations rencontrées● Faire preuve d'ouverture d'esprit● Être rigoureux et réactif● Avoir un bon relationnel● Savoir réajuster son action et se remettre en question● Avoir une éthique de travail

Contact : Séverine PROSPER (03.25.70.44.00. – 06.47.12.66.81. ou s.prosper@apei-aube.com).